
Nombre de membres

Séance du mardi 06 septembre 2016

en exercice: 19

L'an deux mille seize et le six septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 30 août 2016, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Emmanuel RIEHL.

Présents : 14

Sont présents: Emmanuel RIEHL, Véronique VATAUX, Damien KREMPP, Claude SCHLOSSER, Brigitte JENIE, Françoise FOERSTER, Pascale PERNON, Emmanuel LANTZ, François MOUCHOT, Christiane CHENIN, Malika FUNAZZI, Sylvie ORGEL, Sonia RING, Armelle DASTILLUNG

Votants: 19

Représentés: Jean MATHIEU, Jacques HENRY, André LEDIG, Olivier COCHELIN, Adel BELAID

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Claude SCHLOSSER

Intervention de Fabrice WELSCH, gérant de pompes funèbres (fonctionnement des concessions au nouveau cimetière)

Objet: RAPPORT ANNUEL SUR L'ASSINISSEMENT 2015 - DE 2016 060

Le maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2015 sur l'assainissement.

Point reporté à un prochain CM.

Objet: CONVENTION TRANSPORT DISPOSITIF ULIS - DE 2016 061

Le maire présente au conseil municipal la convention relative à la prestation de transport des enfants du dispositif ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) de Lorquin à Abreschviller (aller-retour) présentée par l'entreprise « Ambulances et Taxis FACE SAS » d'Abreschviller.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

Objet: CONVENTION MISE A DISPOSITION - DE 2016 062

Le maire présente au conseil municipal la convention relative à la mise à disposition de M. Marc HENRION à la Maison d'Enfants de Lettenbach.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

Objet: CONVENTION COLLECTE PAPIER DE BUREAU - DE 2016 063

Le maire présente au conseil municipal la convention relative à la collecte du papier de bureau dans le cadre d'une économie circulaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

Objet: CONVENTION SURVEILLANCE MEDICALE - DE 2016 064

Le maire présente au conseil municipal la convention relative à la surveillance médicale des agents avec AST LOR'N.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

Objet: LOCATION SALLE BUDOKAN - DE 2016 065

Le maire rappelle au conseil municipal la délibération du 07.09.2015 et la convention du 08.09.2015 relatives à la mise à disposition de la salle de judo à l'Association « Aïkido Club de la Bièvre ».

Les locaux n'étant pas occupés durant les mois de juillet et août, le maire propose l'exonération des loyers pour cette période.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette modification et autorise l'annulation du titre n° 576 du 29/06/2016 pour la période de juillet 2016.

Objet: CESSION TERRAIN - DE 2016 066

Le maire ayant quitté la salle, Mme Véronique VATAUX, 2ème adjointe au maire (le 1er adjoint étant absent excusé), présente au conseil municipal l'offre de cession de terrains appartenant à M. Emmanuel RIEHL.

Après en avoir délibéré, le maire ne participant pas au vote, le conseil municipal :

- décide l'acquisition des terrains section 17, parcelles n° 269/118 de 0,05 are et n° 270/118 de 0,02 are, pour l'euro symbolique, soit un montant total 5 €,
- les frais de notaire seront à la charge de la commune,
- autorise M. Jean MATHIEU à signer tous documents correspondants.

Objet: DEMANDE SUBVENTION UNC - DE 2016 067

Le maire présente au conseil municipal la demande de subvention de l'U.N.C. section d'Abreschviller pour l'achat de plaques commémoratives.

Le conseil sollicite le remplissage préalable du formalisme prévu pour ce type de demandes.

Objet: DEMANDE SUBVENTION HARMONIE LA VOSGIENNE - DE 2016 068

Le maire présente au conseil municipal la demande de subvention de l'Harmonie la Vosgienne pour l'achat de matériel.

Le conseil sollicite le remplissage préalable du formalisme prévu pour ce type de demandes.

Objet: SUBVENTIONS 2016 (sports vacances) - DE 2016 069

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes pour 2016 (Sports Vacances) :

- | | | |
|---------------------------------|---|--------|
| - Union Sportive Sarre et Donon | : | 250 € |
| - Budokan des 2 Sarres | : | 250 €. |

Objet: SUBVENTIONS 2016 - DE 2016 070

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes pour 2016 (reversement droits de place fête foraine 2015 et 2016) :

- | | | |
|--------------------------------|---|--------|
| - Amicale des Sapeurs-Pompiers | : | 280 € |
| - Harmonie La Vosgienne | : | 280 €. |

Objet: PARTICIPATION FSL - DE 2016 071

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de participer financièrement au F.S.L. (Fonds de Solidarité pour le Logement) pour l'année 2016, sur la base d'un forfait de 0,30 € par habitant.

Objet: VENTE LOT BOIS - DE 2016 072

Le maire rappelle au conseil municipal la délibération du 5 juillet 2016, concernant la mise en vente d'un lot de bois de chauffage d'environ 10 stères, et présente les différentes offres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la vente de ce lot à MMS BRUA et SEYER au prix de 15 € le stère, soit un montant total de 75 € chacun ; les deux propositions étant identiques.

Divers :

- Inauguration de la "salle Christophe Henry", le 30 septembre 2016 à 18h, salle du tennis de table.
- Week-end "Ombre et Panache : Abreschviller en 1916", organisé par l'ACFA, les 8 et 9 octobre 2016.

RIEHL Emmanuel
Maire d'Abreschviller

